



Guide journaliste pour une première demande de carte



Inscription



Commencer ma
demande



Renseignements
personnels



Rétroactivité



Renseignements
professionnels



Recapitulatif



Signature



Paiement



Transmission de
la demande



Suivi de mes
demandes



Liste des pièces
à fournir

Inscription


Création de votre **compte**

Nom de naissance (sans le prénom) *

Date de naissance *

J'ai déjà un N° de carte de presse oui non

 Je ne suis pas un robot 
reCAPTCHA
Confidentialité - Conditions

Annuler

Continuer

Lors de l'inscription, indiquez **votre nom de naissance** (ni le pseudo, ni le nom d'usage)
A la fin de l'inscription vous recevrez un mail afin de définir votre mot de passe.

Commencer ma demande




Mes demandes de carte



Mon ancienneté

Cliquez ici puis sur "Nouvelle demande" pour commencer.

Bon à savoir : votre demande s'enregistre automatiquement vous pourrez y revenir plusieurs fois avant de la finaliser.



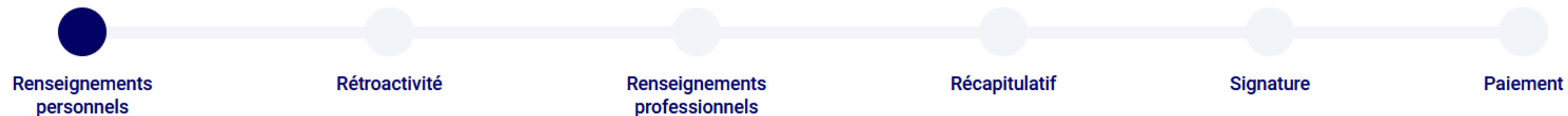
Informations

Toutes les démarches en vue d'obtenir la délivrance de la carte ou pour suivre l'avancement de votre demande se font via « Mes demandes de carte ».

Vous trouverez également dans cette rubrique les bon et reçu de paiement relatifs à votre demande en cours et pourrez y consulter vos précédentes demandes (déclarations et pièces).

Dès l'obtention de votre première carte, vous pourrez éditer ici une **attestation d'ancienneté** à fournir à votre employeur.

Renseignements personnels



Renseignements personnels

Informations figurant au recto de votre carte ⓘ

Prénom - Nom
 Prénom - Nom d'usage
 Pseudonyme

[Charger une photo](#)



Formation ⓘ

Niveau de formation * Nature de la formation *

Choisissez le niveau de votre formation Choisissez la nature de votre formation

Vos droits relatifs au traitement de vos données personnelles par la CCIJP (extraits)

Exercez ici votre droit à la rectification de vos données personnelles erronées, incomplètes ou à mettre à jour.

Lorsque vos données personnelles sont collectées et traitées par la CCIJP sur la base de votre consentement (champs facultatifs, communication institutionnelle par ex.), vous pouvez vous y opposer en contactant la Commission.

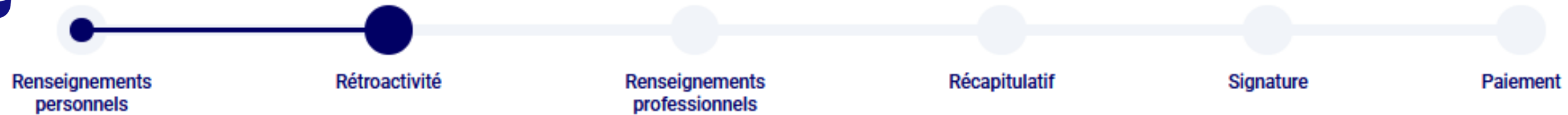
Si vos données ne sont pas indispensables au traitement des demandes de carte actuelles ou à venir, au respect des obligations et des droits des tiers et au plein accomplissement de la mission de la Commission, vous pouvez demander leur effacement ou la limitation de leur traitement.

Afin de prendre connaissance de la politique de traitement des données personnelles mise en place par la CCIJP et des modalités de mise en œuvre de vos droits, cliquez sur le lien suivant : [Données personnelles](#).

La photo figurant sur votre carte de presse doit être conforme aux normes en vigueur pour les photos d'identité officielles

Il s'agit ici de renseigner un diplôme déjà obtenu et non la formation en cours.

Rétroactivité



Vous êtes journaliste depuis plus de 3 mois ?

Indiquez ici **votre date d'entrée dans la profession**, il faudra nous fournir tous les bulletins de salaire sur cette période.



Demande de rétroactivité

Vous présentez aujourd'hui votre première demande de carte de presse.

Vous devez pour cela justifier de trois mois consécutifs d'activité professionnelle en qualité de journaliste professionnel, activité régulière, principale et rétribuée, constituant l'essentiel de vos ressources (C. trav., art. L.7111-3).

Si, au cours des quatre années précédant votre demande, vous avez exercé une activité journalistique régulière (3 mois consécutifs au minimum), la Commission peut reconnaître cette antériorité de l'entrée dans la profession, jusqu'à une durée maximum de 24 mois. Vous devez pour cela produire les justificatifs nécessaires tels que bulletins de salaire, contrat de travail, justificatifs de production, etc.

Je souhaite faire une demande de rétroactivité Oui Non

Je déclare une période de rétroactivité

Présentant aujourd'hui ma première demande de carte d'identité de journaliste professionnel, je déclare que mon entrée dans la profession est intervenue à la date renseignée, soit avant les trois mois nécessaires à fonder ma demande.

Je sollicite donc de la Commission que soit reconnue cette antériorité professionnelle et produis les justificatifs nécessaires afin d'établir que, au cours de cette période, mon activité professionnelle en qualité de journaliste était régulière, principale et rétribuée et constituait l'essentiel de mes ressources (C. trav., art. L.7111-3).

Date d'entrée dans la profession ⓘ

01/01/2022 

J'atteste avoir exercé le métier de journaliste professionnel à compter de la date déclarée *

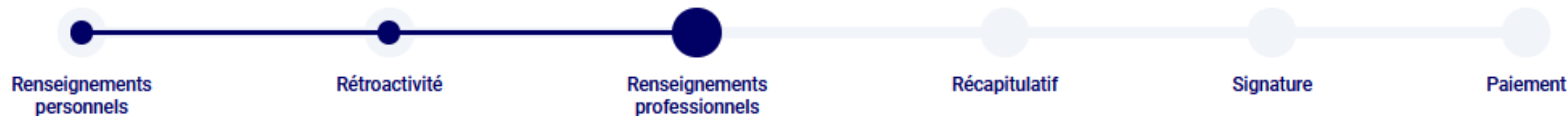
Bulletins de salaire rétroactivité

Tous vos bulletins de salaire sur la période déclarée.

Déposer une pièce

Envoi par courrier

Renseignements professionnels - 1/6



Vous pouvez déclarer **plusieurs situations professionnelles** :

- activités journalistiques
- périodes d'inactivité
- autres activités

Déclarer votre situation professionnelle ci-dessous :

Déclarer une activité journalistique +

Déclarer un motif d'inactivité +

Déclarer une autre activité rétribuée +



Si vous avez **plusieurs employeurs** renseignez **chaque activité journalistique** en cliquant autant de fois que nécessaire sur « Déclarer une activité journalistique ».

Renseignements professionnels - 2/6

Si vous déclarez plusieurs employeurs, **sélectionnez un employeur principal.** Votre employeur principal est celui qui vous a le plus rémunéré **au cours des 3 derniers mois.**

En renseignant tout ou une partie du nom de votre employeur (tel qu'il figure sur votre bulletin de salaire) une liste s'affiche.

Si celui-ci n'apparaît pas dans la liste, contactez la CCIJP.

Déclarer une activité journalistique

Employeur principal *

Oui Non

Employeurs *

Rechercher un employeur par son nom ou n° Siret (mentionné sur mes bulletins de salaire).

LE MONDE

Numéro de Siret

LE MONDE - N° Siret 4338918500052 - PARIS CEDEX 13

LE MONDE DE L'AUTOMOBILE - N° Siret - SEVRES

Renseignements professionnels - 3/6

Attention : le champ « **période(s) travaillée(s)** » est **obligatoire**. Cliquez sur le « + » pour déplier le bloc correspondant à votre situation professionnelle.

Déclarer une activité journalistique ×

Convention collective *

Convention collective des journalistes

Je déclare une période travaillée * +

Je déclare plusieurs périodes travaillées * +

Vous êtes en **CDI** : cliquez sur le bloc « je déclare une période travaillée » et renseignez les champs.

Vous êtes en **CDD** : cliquez l'un des 2 blocs selon votre situation et renseignez les champs.

Vous êtes **rémunéré.e à la pige** : cliquez sur le bloc « je déclare plusieurs périodes travaillées » et renseignez les champs.

Renseignements professionnels - 4/6

Déclarez le nom du média (site, magazine, radio, TV...) auquel vous collaborez.
Si celui-ci n'apparaît pas dans la liste, contactez la CCIJP.


Supports/Médias *

Choisissez dans cette liste, un ou des supports pour cet employeur. Pour un autre support, déclarez un autre employeur une fois enregistrées vos informations sur cet écran.



Commencez votre saisie pour voir apparaître la liste

Renseignez tout ou une partie de son titre (recherche inclusive) pour que s'affiche la liste des supports connus pour cet employeur.

S'ils sont édités par le même employeur, **vous pouvez renseigner plusieurs supports.**

Renseignements professionnels - 6/6

Renseignements professionnels

Déclarer votre situation professionnelle ci-dessous :

Déclarer une activité journalistique +

Déclarer un motif d'inactivité +

Déclarer une autre activité rétribuée +

LE MONDE

N° Siret 4338918500052 - FRANCE PARIS CEDEX 13

• Contrat :	CDD	• Salaire brut (mensuel ou cumulé) :	1 500,00 €
• Qualification :	Redacteur	• Support(s) :	LE MONDE
• Convention collective :	Convention collective des journalistes		
• Durée :	Jan. 2023 - Avr. 2023		



FRANCE MEDIAS MONDE

N° Siret 50152402900086 - FRANCE ISSY LES MOULINEAUX

• Contrat :	Rémunération à la pige	• Salaire brut (mensuel ou cumulé) :	1 500,00 €
• Qualification :	Journaliste stagiaire	• Support(s) :	RADIO FRANCE INTERNATIONALE
• Convention collective :	Convention collective des journalistes		
• Périodes :	Jan. - Fev. - Mars. 2023		



Autre activité rétribuée

• Objet :	Edition
• Montant :	1000 €
• Nature :	droits d'auteur pour une maison d'édition



Le crayon vous permet de modifier la déclaration affichée.

La poubelle vous permet de supprimer la déclaration affichée.

Récapitulatif



Afin d'accélérer le traitement de votre demande, nous vous conseillons de charger les pièces justificatives. Toutefois, vous pouvez cocher "Envoi par courrier".

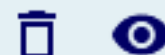
Pièces justificatives

Justificatif de rémunération

Déposer une pièce

Envoi par courrier

036778h.jpg



Chargez ici, a minima, vos **bulletins de salaire sur les 3 derniers mois**.

Certificat employeur

Vous pouvez trouver un modèle de certificat d'employeur [ici](#)

Déposer une pièce

Envoi par courrier

Chargez ici un **certificat** de votre employeur et votre **contrat de travail** si vous êtes en alternance.

Justificatif de production

Choisissez des justificatifs qui vous semblent le reflet le plus juste de votre activité professionnelle (en qualité et nombre) sur la période considérée avec l'indication des tâches effectuées. Ex. : articles, exemplaire de publication récent, captures d'écran, liens...

Déposer une pièce

Envoi par courrier

Vous ne pourrez pas charger de **liens ou de vidéos** comme pièces justificatives de votre production. **Enregistrez les liens correspondants dans un document de type Word** : les liens seront « cliquables » et consultables par la Commission.

Mes compléments d'information

Autres informations

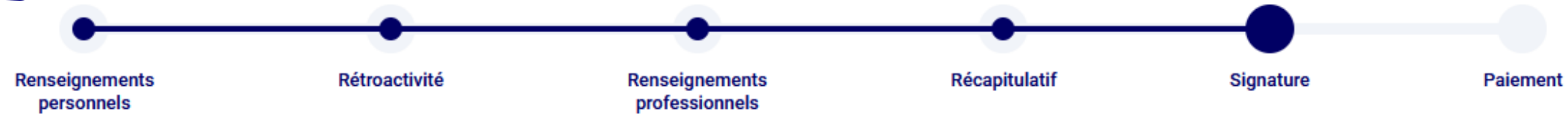
Si vous souhaitez communiquer d'autres documents ou informations (attirer l'attention de la Commission sur un point, expliquer des circonstances particulières, apporter des précisions que vous n'avez pas pu apporter jusque-là, etc.), utilisez cet espace.

Déposer une pièce

Envoi par courrier

Vous pouvez ajouter ici tous les **documents ou informations complémentaires** que vous jugez utiles au traitement de votre demande.

Signature de la demande



Déclaration sur l'honneur

Votre demande de carte de presse doit se conclure par une déclaration sur l'honneur que le journalisme est votre activité professionnelle principale et que vous en tirez l'essentiel de vos ressources.

Vous vous engagez également à faire connaître à la Commission tout changement qui surviendrait dans votre situation et qui entraînerait des modifications à vos déclarations initiales (pour l'ensemble, C. trav., art. R.7111-2).

Par la signature que vous apposerez au terme de cette déclaration – et qui permet de vous identifier électroniquement – vous finaliserez donc votre demande officielle de carte d'identité de journaliste professionnel.

Déclaration sur l'honneur

Au terme de ma demande de carte d'identité de journaliste professionnel, j'ai décrit et justifié de la totalité de mes activités professionnelles.

Au vu de ces éléments, les sommes que me procurent le journalisme et celles de mes autres occupations se répartissent de la façon suivante :

Journalisme %

Autres activités rétribuées %

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans le cadre de ma demande.

Fait à , le

Signature

Signer ma déclaration

Renseignez ici le ratio entre vos activités journalistiques et vos éventuelles autres activités rétribuées déclarées sur la page des renseignements professionnels au cours des 3 derniers mois



ATTENTION : une fois signée votre demande ne sera plus modifiable.

Paieiment

Renseignements personnels

Renseignements professionnels

Récapitulatif

Signature

Paieiment

Frais de dossier

Désignation	Montant unitaire	Quantité	Montant dû
Droits de rétroactivité	30,50 €	1	30,50 €
Frais de dossier - part journaliste	24,40 €	1	24,40 €
Frais de dossier - part employeur	24,40 €	1	24,40 €
Total			79,30 €

Ici apparait le montant des frais de dossier qui vous seront demandés, a minima 48.80€.

Règlement

Paiement par carte bancaire

Dès la validation de votre choix, vous serez dirigé(e) vers le site de paiement sécurisé de l'établissement bancaire de la Commission. Vos bon et reçu de paiement seront disponibles à la rubrique *Suivi de mes demandes*.

Paiement par chèque

Etablissez votre chèque à l'ordre de la CCIJP et retournez-le avec le bon de paiement généré automatiquement (écran suivant) lors de la finalisation de votre choix de mode de règlement ou portez sa référence au dos du chèque.

L'instruction de votre demande de carte débutera suite à la réception de votre règlement. Votre bon de paiement sera disponible dans la rubrique *Suivi de mes demandes*.

Paiement par virement

Important : reportez sur votre ordre de virement la référence du bon de paiement généré automatiquement (écran suivant) lors de la finalisation de votre choix de mode de règlement.

L'instruction de votre demande de carte débutera suite à la réception de son règlement. Votre bon de paiement sera disponible dans la rubrique *Suivi de mes demandes*.

Paiement en espèces

Rendez vous, muni(e) du bon de paiement généré automatiquement (écran suivant) lors de la finalisation de votre choix de mode de règlement, dans nos locaux au 221 rue La Fayette 75010 PARIS. Nous vous rappelons qu'il est interdit de nous faire parvenir votre règlement par courrier ([article 3 du décret n° 2013-417 du 21 mai 2013](#)).

L'instruction de votre demande de carte débutera suite à votre règlement. Un reçu vous sera remis lors de votre venue.

A noter si vous avez fait une demande de rétroactivité, des frais de 30.50 € peuvent s'appliquer.

Attention : les frais de dossier ne sont pas remboursables quelle que soit la décision de la Commission.

Transmission de la demande

A la fin de votre demande, une fois celle-ci signée et le mode de règlement choisi, vous trouverez **vos documents** sur cet écran.

Votre demande a été transmise !

Votre demande a bien été transmise.

Vous pourrez suivre l'avancement de son traitement dans la rubrique *Suivi de mes demandes*. Dès réception de votre règlement, vous y trouverez également le reçu de paiement. Vous pouvez à tout moment, au cours de l'instruction de votre demande, nous signaler un changement de situation ou nous faire parvenir des pièces complémentaires par mail à contact@ccijp.net.

Si ces changements interviennent après la délivrance de votre carte de presse pour le millésime en cours, signalez-les simplement à la Commission en présentant une nouvelle demande de carte.

Document à télécharger :



BonDePaiement.pdf



RapportDemande.pdf



RecapitulatifPiecesJoin
tes.pdf

Terminer

Vous pourrez ensuite consulter et suivre votre demande via le menu « Suivi de mes demandes ».

Utilisez ce pdf si vous avez choisi d'envoyer tout ou partie des pièces par courrier.

Suivi de mes demandes

Vous pourrez **suivre et visualiser votre demande** une fois transmise.

Consultez ici l'intégralité
de votre demande.



En Cours

Demande(s) 2023

Date de signature :
20/04/2023

Date de changement de statut:
20/04/2023

Statut de ma demande ⁱ :
Transmise, en attente de traitement

Visualiser ma demande


Pièces déclarées envoyées par courrier

Suivi des paiements

Désignation	Montant dû	Montant Ré...	Solde	Bon de pai...	Mode de rè...	Reçu 1	Reçu 2
Demande de ...	79,30 €	0,00 €	79,30 €		<input type="text"/>		

Retrouvez **les informations et documents concernant vos demandes** (reçu et bon de paiement, liste des pièces que vous avez choisi d'envoyer par courrier lors de votre demande).
Le **reçu de paiement** est disponible quand le paiement a été enregistré par la CCIJP.



**Des questions ?
N'hésitez pas à envoyer un mail à
demandeenligne@ccijp.net**